

Zoom sur ...

[... le rapport de la GSM Association sur l'économie mobile en Afrique de l'Ouest](#)

- ❖ **Le taux de pénétration de la téléphonie et de l'Internet mobile en forte progression dans la sous-région et en Afrique subsaharienne**

Fin 2018, l'Afrique de l'Ouest comptait 185 millions d'abonnés mobiles uniques, soit une augmentation de 10 millions par rapport à l'année précédente et un taux de pénétration de 48%. Ce taux devrait monter à 54% d'ici 2025, porté par l'arrivée de jeunes consommateurs possédant pour la 1^{ère} fois un téléphone portable.

Plus de 100 million de personnes utilisaient l'Internet mobile dans les pays de la CEDEAO en 2018, soit 26% de la population - un taux supérieur à celui de toutes les autres communautés économiques subsahariennes. Les investissements des opérateurs en Afrique de l'Ouest ([le groupe Orange Côte d'Ivoire prévoit par exemple d'investir près de 180 Mds FCFA en 2019 et 2020](#)) ont permis l'extension de leurs réseaux 3G, qui devraient dépasser les réseaux 2G en termes d'utilisation et supporter 49% du nombre total de connexions d'ici la fin de l'année 2019 – contre 45% en Afrique subsaharienne en moyenne. La 4G continue également de se développer : **11 nouveaux réseaux 4G ont été mis en service dans la sous-région depuis janvier 2018, notamment pour la 1^{ère} fois au Burkina Faso, en Guinée, en Sierra Leone et au Togo.** La 4G devrait représenter 17% des connexions d'ici 2025. Son niveau d'adoption reste limité par rapport à la moyenne mondiale (44% des connexions en 2018), notamment en raison du coût élevé des appareils compatibles et des retards dans l'attribution de fréquences 4G aux fournisseurs par les pouvoirs publics. **La 5G devrait faire son apparition d'ici 2023.**

L'accès à l'Internet mobile est inégal selon les pays de la région : alors qu'il dépasse 25% au Cap-Vert (34%), en Côte d'Ivoire (26%), au Ghana (33%), au Nigéria (29%) et au Sénégal (28%), il n'est que de 12% au Libéria, 11% au Niger et 10% en Guinée-Bissau.

- ❖ **L'industrie du mobile, source de croissance, d'emplois et d'inclusion financière**

Les technologies et services mobiles ont généré **8,7% du PIB en Afrique de l'Ouest en 2018, soit 52 Mds USD, et ont contribué pour plus de 4 Mds USD aux recettes fiscales des Etats.** L'industrie emploie directement 200 000 personnes et soutient 800 000 emplois dans l'économie informelle (distribution et vente au détail de services mobiles), ainsi que 600 000 emplois indirects. Sa contribution pourrait monter à 9,5% du PIB (70 Mds USD) en 2023, grâce à l'amélioration de la productivité résultant de l'utilisation accrue des services mobiles.

A noter que les services financiers mobiles sont en forte progression : **on dénombrait 133,6 millions de comptes d'argent mobile dans l'ensemble de la sous-région à la fin de l'année 2018, soit une augmentation de 23 millions par rapport à l'année précédente.**

- ❖ **Le rôle des politiques publiques pour définir un cadre réglementaire optimal**

Le rapport souligne l'importance des décideurs publics dans la mise en œuvre de **politiques susceptibles de stimuler la croissance, optimiser l'inclusion numérique et favoriser l'innovation dans le secteur.** Or, les pays d'Afrique de l'Ouest peinent à définir un cadre réglementaire optimal. En juin dernier, [la multinationale Orange a par exemple quitté le marché nigérien](#), où elle opérait depuis 2008, à la suite du contentieux l'opposant aux autorités fiscales. En Côte d'Ivoire, une taxe de 7,2% sur le chiffre d'affaires des entreprises émettrices de monnaie électronique, introduite dans l'annexe fiscale 2019, est dénoncée par les opérateurs mobiles. **Dans une zone où le taux de pression fiscale de la majorité des pays se situe en-deçà de l'objectif communautaire de 20% en 2019, la taxation des opérateurs mobiles reste un enjeu important.**

Le gouvernement béninois approuve les négociations menées avec une société chinoise dans le cadre du projet de pipeline export Niger-Bénin

Le gouvernement béninois a approuvé les négociations menées avec la société chinoise China National Oil and Gas Exploration and Development, dans le cadre du projet de pipeline export Niger-Bénin sur le territoire béninois. L'approbation du gouvernement béninois fait suite à la signature de l'accord bilatéral entre le Bénin et le Niger conclu en janvier 2019 sur la construction et l'exploitation d'un système de transport des hydrocarbures par oléoduc. La prochaine phase du processus consiste en la signature de l'accord avec la société de droit béninois West African Oil Pipeline Benin (WAPCO Benin), créée en vue de construire, exploiter et entretenir le système de transport béninois, pour former avec le système de transport nigérien, un système de pipeline intégré provenant du Niger et traversant le territoire du Bénin jusqu'à sa côte.

Relance du train Dakar-Bamako

Le Comité pour la relance du chemin de fer entre le Sénégal et le Mali s'est réuni le 29 juin, présidé par le ministre sénégalais des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement et le ministre malien des Transports et de la Mobilité urbaine. A l'issue de cette réunion, les deux Etats ont décidé (i) de la mise en place d'une société unifiée d'exploitation et de la réhabilitation intégrale du chemin de fer à l'horizon 2020 et (ii) un plan d'urgence de sauvegarde du chemin de fer, estimé à 20 Mds FCFA (30,5 M EUR). La réhabilitation intégrale du chemin de fer pourrait se faire grâce au financement de la Banque Mondiale.

Présentation du plan directeur de l'aménagement des corridors pour l'anneau de croissance en Afrique de l'Ouest

L'agence de développement japonaise, la JICA, a présenté devant les membres de l'UEMOA et les bailleurs de fonds son étude sur le projet d'aménagement des corridors pour l'anneau de croissance en Afrique de l'Ouest (CACAO). Ce projet concerne le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo. L'objectif est de mener différentes actions dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, de l'industrie, des transports et des infrastructures afin de développer cet anneau de croissance d'ici 2040. Pour cela un financement de plus 33 Mds EUR est nécessaire. Les bailleurs de fonds présents (BOAD, BAD, BM, AFD, BIDC, BADEA, UE, Afreximbank, JICA) ont affirmé leur volonté de s'engager sans pour autant annoncer de montant précis.

Corsair abandonne la ligne Paris-Bamako

La compagnie aérienne française Corsair International réorganise ses dessertes et a décidé de concentrer ses liaisons sur Abidjan (Côte d'Ivoire). La liaison vers la Côte d'Ivoire sera désormais effectuée en direct à raison de 5 à 7 fois par semaine. Depuis janvier 2018, la ligne Paris-Bamako était effectuée en partenariat avec Aigle Azur. Aigle Azur confirme que la décision de Corsair n'impactera pas son programme de vols, notamment vers ou en provenance du Mali. Aigle Azur conservera donc ses 4 rotations par semaine entre Bamako et Paris.

BENIN

Total Gas and Power Business Services retenu pour un contrat de fourniture de gaz

A l'issue d'un appel d'offres international lancé en juin 2018, TOTAL Gas and Power Business Services a été sélectionné par l'Etat béninois pour la fourniture de gaz naturel liquéfié comprenant le financement, la construction et l'exploitation d'un terminal d'amarrage et la mise à disposition d'une unité flottante de stockage et de regazéification (FRSU). Le GNL regazéifié sera ensuite injecté, via un pipeline, dans la centrale à gaz à cycle combiné de Maria-Gléta I (120 MW). L'accord-cadre prévoit la construction et la mise en service des infrastructures dans un délai de 2 ans, l'opérateur privé jouissant par la suite d'un droit exclusif d'approvisionnement pendant 15 ans. Le groupe Total pourrait ultérieurement envisager d'approvisionner d'autres centrales à gaz, notamment au Togo, en négociant un droit de passage avec la société WAPCO qui exploite le gazoduc d'Afrique de l'Ouest (qui relie le Nigéria au Ghana).

Le FMI approuve un second décaissement de 25 M USD au titre de la FEC

Le 19 juillet, le Conseil d'administration du FMI a approuvé un nouvel appui financier de 25 M USD en faveur du Burkina Faso. Dans un communiqué, l'institution a annoncé l'achèvement de la seconde revue de son programme économique triennal en faveur du pays. Les performances macroéconomiques du pays sont globalement satisfaisantes, malgré une pression sécuritaire et sociale croissante. Toutefois, le FMI souligne qu'il convient de redoubler d'efforts pour créer un espace budgétaire favorable au développement des secteurs prioritaires. Ce nouveau décaissement porte à 75 M USD le montant total des financements déjà approuvés au titre du programme.

L'Allemagne fait don de 39,5 M EUR

Le 22 juillet, la directrice du bureau de la KfW à Ouagadougou et le ministre burkinabè de l'Économie, des Finances et du développement ont signé trois contrats de financement (dons) d'un montant total de 39,5 M EUR destinés à financer trois projets dans les secteurs de l'énergie, de l'eau et de la gouvernance financière. Le premier contrat d'un montant de 20 M EUR concerne le projet de réalisation d'une centrale solaire photovoltaïque de 12 MW à Kodéni au sud de Bobo-Dioulasso et son raccordement au réseau de la Sonabel. Le second contrat, d'un montant de 17 M EUR, concerne la phase 2 du programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, des Hauts-Bassins et du Sud-ouest. Le troisième contrat, qui s'élève à 2,5 M EUR, est relatif au Projet de pilotage et de mise en place de la plateforme TruBudget au Burkina Faso et vise la gestion transparente des fonds extérieurs à travers une plateforme numérique.

La France accorde une aide budgétaire globale de 10 M EUR

Le 24 juillet, la France (via l'AFD) et le Burkina Faso ont signé une convention d'aide budgétaire globale (ABG) pour l'année 2019 d'un montant de 10 M EUR. Cet appui vise notamment à soutenir les efforts des autorités burkinabè dans le financement du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) et du Programme d'urgence pour le Sahel (PUS), et à renforcer la capacité de l'État à délivrer des investissements et services publics dans les régions du Nord et de l'Est touchées par l'insécurité. L'aide budgétaire française, en prêts et en dons, atteindra 34 M EUR en 2019, faisant de la France le premier partenaire bilatéral du Burkina en matière d'appui budgétaire.

Lancement de travaux de voiries et d'équipements publics à Ouagadougou

Le 22 juillet, le maire de la capitale et le ministre burkinabè des Infrastructures ont procédé au lancement de nouveaux travaux de voiries et d'équipements publics, dans le cadre du projet de développement durable d'Ouagadougou, dont la 2^{ème} phase (PDDO2) est subdivisée en deux lots. Le lot 1 concerne un tronçon de 2,930 km dont les travaux seront réalisés par la société burkinabè Globex dans un délai imparti de 12 mois. Le lot 2 concerne des rues pour une longueur totale de 9,398 km dont les travaux seront réalisés par l'entreprise française Sogea Satom dans un temps imparti de 14 mois. La mairie a également entrepris la réhabilitation de la gare routière Ouaga-inter qui sera réalisée par Sogea Satom en 10 mois, pour un coût de 4,3 Mds FCFA (6,5 M EUR). L'AFD contribue au financement, à hauteur de 14,4 Mds FCFA (22 M EUR).

3^{ème} Forum national de l'économie informelle à Ouagadougou (18-20 juillet 2019)

Présidée par le Premier ministre et clôturée par le Président de la république, la 3^{ème} édition du Forum national de l'économie informelle (FNEI) s'est tenue à Ouagadougou du 18 au 20 juillet, après huit années d'interruption, avec la participation de plus d'un millier d'acteurs, afin de réfléchir sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle au Burkina Faso. Ce rendez-vous, placé sous le thème « Quelles stratégies pour une formalisation plus accrue et une facilitation des activités des unités économiques informelles agricoles et non agricoles », se voulait une opportunité de dialogue visant à trouver les solutions idoines pour le développement du secteur de l'entrepreneuriat. Pour rappel, selon les statistiques de l'enquête nationale sur l'emploi réalisée par l'INSD en 2015, 95,2% des actifs (dont 99,3% en milieu rural) exercent leurs activités principales dans

le secteur informel, contre 5% dans le formel. Par ailleurs, l'économie informelle représenterait en moyenne 49,2% du PIB au Burkina Faso.

CAP-VERT

Création d'une zone économique spéciale pour l'économie maritime

Le gouvernement capverdien a approuvé le 20 juillet une loi-cadre régissant la création de la Zone économique spéciale de l'économie maritime (ZEEEM) autour de l'île de Sao Vicente, qui permettra aux usagers des ports de l'archipel de bénéficier d'avantages fiscaux, douaniers et professionnels. Selon le ministre de l'Economie maritime, José Gonçalves, cette loi-cadre était en phase d'études depuis deux ans et devrait passer au Parlement en octobre.

COTE D'IVOIRE

Le gouvernement adopte un nouveau Code des marchés publics

[Le Conseil des ministres du 24 juillet 2019 a adopté une ordonnance portant sur la réforme du Code des marchés publics](#), qui s'inscrit dans le cadre de la transposition de directives communautaires de l'UEMOA. Le nouveau texte introduit notamment le principe de passation des marchés par voie électronique et crée un nouvel acteur, « Responsable des marchés publics », pour la mise en œuvre des procédures de passation et l'exécution de ces marchés.

174 Mds FCFA mobilisés pour le financement du projet Azito phase IV

[Un accord de financement](#) de 174 Mds FCFA (264,5 M EUR) pour la mise en œuvre de la quatrième phase des travaux de la centrale thermique d'Azito (Abidjan) a été signé entre les autorités ivoiriennes et neuf institutions financières, conduites par la Société financière internationale (SFI, filiale de la Banque mondiale dédiée au secteur privé). Proparco, la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), la Banque africaine de développement (BAfD) ou encore le Fonds international de développement de l'Opep (Ofid) participent également au financement. Les travaux d'extension seront réalisés par l'américain General Electric, qui fournira les turbines, et par l'espagnol ACS Cobra, qui se chargera du gros œuvre. Ils devraient durer 30 mois. La capacité de production de la centrale sera ainsi portée à 700 MW, soit une hausse de 253 MW. Pour rappel, la centrale d'Azito produit environ 30 % de l'électricité de la Côte d'Ivoire.

Intégration de la finance islamique dans les systèmes financiers décentralisés

Le projet de loi modifiant la réglementation des Systèmes financiers décentralisés (SFD) a été adopté par les députés membres de la Commission des Affaires Economiques et Financières (CAEF). Dans cette modification, la finance islamique est intégrée au système de microfinance qui revendique 51 SFD agréés et plus de 416 Mds FCFA (634,6 M EUR) à disposition fin 2018. Selon le ministre de l'Economie et des Finances, la finance islamique présente de nombreux avantages comme le non-recours aux intérêts, aux spéculations, l'interdiction de financer l'industrie de l'armement, les activités pornographiques et les jeux de hasard. Elle est également une réponse au problème d'inclusion financière rencontré par la population exclue du système financier classique.

Lancement de la 6^{ème} édition de Business Plan Competition par le patronat ivoirien (CGECI)

La CGECI vient de lancer la 6^{ème} édition de son concours national de jeunes entrepreneurs, appelé la Business Plan Competition lors d'une conférence de presse à la Maison des Entreprises à Abidjan. Les cinq dernières éditions ont enregistré 3137 dossiers de candidatures déposés, 32 promoteurs financés à hauteur de 173 millions de FCFA (2,6 M EUR) et 120 entrepreneurs accompagnés par la CGECI et ses partenaires.

Acquisition de nouveaux bateaux par la Société des Transports Lagunaires (STL)

Le ministre des Transports Amadou Koné a présidé la cérémonie d'inauguration de 4 nouveaux bateaux acquis par la STL. Ces bateaux ont été construits par l'entreprise chinoise Anhui Jantle Marine. Selon lui, le transport lagunaire permet à 2,7 millions de personnes de se déplacer en Côte d'Ivoire. La STL, société filiale du groupe ivoirien Snedai, dessert maintenant les gares fluviales de Marcory INJS, Azito, Lokoa, Locodjro, Anoumabo ainsi que les villes d'Assinie et de Jacqueline.

La filière hévéa se fixe un objectif de production d'un million de tonnes d'ici 2021

Alors que la production de caoutchouc sec a atteint 624 milliers de tonnes en 2018, le président de l'Association professionnelle des producteurs de caoutchouc naturel (Apromac) a confirmé la volonté de son institution d'atteindre une production d'1 M de tonnes de caoutchouc naturel d'ici 2021, encouragé par l'augmentation constante du nombre de vergers ces dernières années.

Renforcement de la coopération entre la Côte d'Ivoire et la Russie

À l'occasion de la visite du ministre des Affaires Etrangères ivoirien en Russie, un mémorandum de coopération a été signé par les deux pays. Cet accord concerne la prise de mesures permettant la mise en œuvre de différents projets dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures, de l'éducation et de l'agriculture en Côte d'Ivoire. Les questions de la sécurité et du terrorisme ont également été abordées, la Côte d'Ivoire a notamment soutenu les initiatives de lutte russes. Cette visite a permis de préparer le Sommet Russie-Afrique qui se tiendra en octobre 2019 à Sotchi.

GAMBIE

La Gambie et les Emirats arabes unis signent un accord de protection mutuelle de leurs investissements

Les gouvernements de la Gambie et des Emirats arabes unis (EAU) ont signé, le 15 juillet, dans le cadre de la visite du Président Barrow, un accord pour protéger mutuellement leurs investissements contre tout risque non commercial et créer un environnement propice aux investissements et à l'octroi de licences. La nouvelle convention permettra également à chacun des deux gouvernements d'accorder des avantages privilégiés aux investisseurs issus du pays partenaire, de faciliter le transfert des bénéfices et des revenus en devises convertibles, et de favoriser le maintien et l'extension des investissements, en mettant l'accent sur la non-ingérence dans tous les sujets liés aux investissements.

1,8 Mds USD consacrés à l'assainissement et à l'accès à l'eau

Le gouvernement gambien lance un programme d'assainissement et d'accès à l'eau potable avec l'appui de la Banque africaine de développement, du Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'environnement mondial. Ce projet, s'élevant à 1,8 Mds USD, permettra d'améliorer les conditions environnementales et socio-économiques des populations rurales et périurbaines. Parmi les différentes opérations prévues, (i) 40 installations solaires off-grid seront construites pour alimenter les systèmes de production d'eau domestique, (ii) 224 installations sanitaires seront aménagées dans les services publics (hôpitaux et écoles), (iii) des systèmes d'évacuation des eaux pluvieuses seront installés dans 40 écoles hautement exposées au risque d'inondation, (iv) 20 centres municipaux de collection et de traitement de déchets seront implantés, (v) 20 véhicules de collecte de déchets seront donnés aux organisations intervenant dans ce domaine et (vi) un centre d'incinération des déchets non biodégradables sera construit et alimentera une centrale électrique de 200 KW.

GUINEE

La BAfD ouvre un bureau à Conakry

Le Président Alpha Condé, en compagnie du président du groupe de la BAD, a inauguré le bureau de l'institution financière panafricaine à Conakry. Au titre de ses interventions en Guinée, les engagements de la BAfD ont triplé en moins de 10 ans. A ce jour, le niveau d'engagement de la banque en Guinée s'élève à 562,36 M USD. Le portefeuille est composé de (i) 10 opérations régionales pour 74,8 % des engagements, (ii) de 7 opérations publiques nationales pour 7,6 % et (iii) d'un projet du secteur privé pour 17,6 %. Le programme indicatif des engagements futurs de la banque sur la période 2019 – 2022 s'élève à 535 M USD. Ces investissements seront concentrés dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie.

MALI

Coton : hausse anticipée de la production pour la campagne 2019-2020 (800 000 tonnes)

Selon le ministère de l'Agriculture, la filière coton est en bonne voie pour atteindre une récolte de 800 000 tonnes pour la campagne en cours. Ce volume record, qui représenterait une hausse de 22% par rapport à la campagne précédente, résulterait du bon niveau de pluviométrie, de la hausse des superficies emblavées et du prix garanti aux producteurs qui passe de 255 à 275 FCFA le kg. Pour mémoire, le secteur du coton couvre une surface cultivée de 135000 km² soit 11% du territoire national. Il emploie plus de 4 millions de personnes (21% de la population du pays). La saison cotonnière se divise en 3 phases : (1) Production (mai/juin à septembre/octobre) ; (2) Récolte et (3) Commercialisation (octobre/novembre à fin mars). La filière fournit 22% des recettes d'exportation du pays.

MAURITANIE

Débuts des travaux de construction d'une ligne électrique haute tension

Il s'agit des travaux de construction de la ligne électrique haute tension devant relier Nouakchott à Keur Macène (sud du pays), prévus pour une durée de 18 mois. Le projet est financé par le Fonds Arabe de Développement Economique et Social (FADES), pour un montant total de 1,63 Mds MRU (39,8 M EUR) et comprend : (i) la construction d'une ligne de 204 Km entre Nouakchott et Keur Macène; (ii) l'extension d'une centrale de transformation à Nouakchott de 225 kilovolts, (iii) la construction d'une centrale de transformation de 225/33 kilovolts à Beni Nâgî (iv) et la construction d'une centrale de transformation de 225/33/90 kilovolts à Tiguint. La commune de Keur Macène abrite d'importantes infrastructures, notamment le port de N'Diago, en cours de réalisation par une entreprise chinoise pour un montant de 352 M USD (226,4 M EUR) et la station de pompage de l'eau à partir du fleuve de Beni Nagi pour la ville de Nouakchott.

Hausse de 3,4% des échanges commerciaux de la Mauritanie au cours du 1^{er} trimestre 2019

Les échanges commerciaux du pays avec le reste du monde lors du 1^{er} trimestre 2019 sont évalués à 46,8 Mds MRU (1,14 Mds EUR), enregistrant une hausse de 3,4 % par rapport au trimestre précédent, soit un niveau de 0,5 % supérieur à leur valeur sur le même trimestre de 2018. Cette hausse est liée (i) d'une part à celle des importations (+1,7 %), notamment de produits pétroliers (28,3 %), de biens d'équipements (21 %), de produits alimentaires (19,1 %) et de matériaux de construction (9,6 %) ; (ii) d'autre part à celle des exportations (+5,5 %), qui ont bénéficié du relèvement des cours du minerai de fer sur le marché international (+16,2 %), de l'augmentation de la valeur des exportations de l'or (+ 25%) et de la reprise des exportations de produits de la pêche (+ 4,7 %). L'Europe reste le principale fournisseur et client du pays avec respectivement 48,9 % des importations (dont 14,5% en provenance de France) et 55 % des exportations (dont 1,4 % vers la France). Le continent africain représente 8,1 % et 6,5 % des importations et des exportations respectivement, au premier trimestre 2019.

NIGER

Le Niger vient de publier les résultats des travaux de rebasage de son PIB

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau Système de comptabilité nationale (SCN 2008), l'Institut national de la statistique (INS) du Niger a initié depuis juillet 2016 d'importants travaux de rénovation des comptes nationaux et de migration du SCN 1993 au SCN 2008, avec le soutien financier de l'UEMOA et de la Banque mondiale. L'ensemble de ces travaux a permis de finaliser le processus de rebasage et de porter le PIB de la nouvelle année de base 2015 à 5 715 Mds FCFA (7,9 Mds EUR), soit une réévaluation de 33,3% par rapport à son niveau de l'ancienne base 2006. Par ailleurs, la structure du PIB est modifiée de la façon suivante pour l'année 2015 :

- le secteur primaire représente 32,6% du PIB contre 36% dans l'ancienne base
- le secteur secondaire s'est établi à 21,6% du PIB contre 18% dans l'ancienne base
- le secteur tertiaire s'est situé à 39,3% du PIB contre 38,2% dans l'ancienne base

- les impôts et taxes nets de subvention sur les produits sont ressortis à 6,5% du PIB contre 7,8% dans l'ancienne base

En ce qui concerne le PIB, il ressort des premières estimations que le taux de croissance se situe à 7% en 2018 contre un taux de 5% en 2017 et 5,7% en 2016. Cette évolution est imputable aux performances enregistrées par tous les secteurs, primaire (+7,1%), secondaire (+6%) et tertiaire (+5,8%) et aux impôts et taxes nets sur les produits (19,5%).

Orano au Niger : la Cominak en sursis, la Somaïr maintient ses activités

Malgré une conjoncture difficile, le groupe nucléaire français Orano poursuit ses activités dans le nord du Niger. S'agissant de la Compagnie minière d'Akouta (Cominak), le directeur général d'Orano, en visite à Niamey, a indiqué que cette filiale est en sursis car "les réserves s'épuisent et arrivent à leur fin". En revanche, il a confirmé la continuité des activités de la Société des mines de l'Aïr (Somaïr), l'autre filiale du groupe Orano, qui est "en bonne santé", en dépit des faibles prix de l'uranium (25 USD le kilo aujourd'hui contre 40 USD il y a cinq ans). Il a également rappelé que le chantier de la mine géante d'Imouraren pourra redémarrer dès qu'il y aura un redressement des prix mondiaux de cette matière première. Ce chantier avait été lancé en 2009 et interrompu en 2015, suite à la baisse du prix de l'uranium. Il prévoit une production de 5 000 tonnes d'uranium par an à plein régime pendant plus de 35 ans.

Le Président du Niger lance les travaux de construction d'un complexe industriel uranifère à Arlit

Le 23 juillet, le Président du Niger a présidé la cérémonie officielle de pose de la première pierre du complexe industriel uranifère de Madaouéla, dans le département d'Arlit (région d'Agadez). La cérémonie s'est déroulée en présence du président du conseil d'administration de l'entreprise canadienne GovieEx Uranium, qui devrait réaliser, en partenariat avec l'État du Niger, l'usine de traitement d'uranium de Madaouéla sur une superficie de plus de 243 km² dans un délai estimé de deux ans, pour un coût d'investissement annoncé de plus de 300 M USD. Plusieurs observateurs et analyses économiques émettent des réserves sur la rentabilité de ce projet, compte tenu de l'atonie du marché mondial de l'uranium.

Le groupe belge BIA suspend ses activités au Niger

Après le départ des français Orange et Castel et du néerlandais Unilever, l'entreprise belge Equipements & Services Niamey (ESN, filiale du groupe BIA) suspend ses activités au Niger en raison de "l'environnement économique difficile auquel elle est confrontée, comme beaucoup d'autres entreprises au Niger", et de "ses résultats en 2018, ainsi que ses prévisions sur 2019, qui ne sont pas en ligne avec ses objectifs budgétaires" – selon une note de la direction datée du 10 juillet 2019. En conséquence, les effectifs de l'agence de Niamey sont réduits. L'agence BIA de Ouagadougou (Burkina Faso) apportera un support technique à ses opérations au Niger, qui restent maintenues. ESN est un fournisseur d'engins miniers, de pièces de rechange et de groupes électrogènes, qui a débuté ses activités en 2009.

SENEGAL

Les PME assurent 35,7% du PIB et 13% des exportations

Une étude de l'Agence nationale de statistique et de démographie (ANSD) a révélé que les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) – qui représentent 99% du tissu industriel sénégalais – ne contribuent que pour 35,7% au PIB et ne participent qu'à hauteur de 13% aux exportations sénégalaises. Ces exportations seraient constituées en grande partie de poissons congelés, de poissons frais et réfrigérés et d'arachide. Les pays destinataires seraient le Mali, suivi de la Côte d'Ivoire et de la Chine. Avec près d'un million d'emplois, les MPME sont les plus grandes pourvoyeuses d'emplois avec une contribution de 80,5%. Selon le directeur de cabinet du ministre du commerce et des PME, ces entreprises représentent un levier pour la lutte contre la pauvreté et un facteur de croissance économique. Cependant, 97% d'entre elles sont dans le secteur informel.

Erosion côtière et changements climatiques : l'UE offre 5,3 M EUR au Sénégal

Le Directeur de la Coopération internationale de l'Union européenne et le ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération du Sénégal ont signé le 22 juillet une convention de financement de 5,3 M EUR. Cette enveloppe servira à la gestion des enjeux environnementaux et climatiques et à

la restauration de l'érosion côtière, notamment sur la Petite Côte, le Sine Saloum et la Casamance. Cette contribution s'inscrit dans le cadre de l'Alliance mondiale contre le changement climatique et sera exécutée par le ministère de l'environnement et du développement durable.

Le Sénégal et l'Arabie Saoudite signent un accord de transport aérien

Le ministre sénégalais du Tourisme et des Transports aériens et le Président saoudien de la GACA (General Authority of Civil Aviation), ont signé le 22 juillet à Djeddah, un accord aérien portant sur l'ouverture d'une ligne directe entre les deux pays. Dans le cadre de cet accord, les deux parties ont convenu de plusieurs dispositions réglementaires relatives aux droits aériens bilatéraux, à la sécurité aérienne, aux droits d'exploitation des routes, aux alliances commerciales entre les compagnies nationales (Air Sénégal et Saudia Airlines) et aux questions relatives à la coopération technique et la formation du personnel aéronautique. Cet accord vise à encourager le développement des échanges économiques et commerciaux entre les deux pays.

Un accord entre Greentec et la DER pour l'accès au financement des startups

GreenTec Capital Partners, une structure allemande spécialisée dans l'investissement dans les startups africaines, a signé mercredi à Dakar une convention de partenariat et d'accompagnement avec la Délégation générale à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes (DER). Il prévoit la création d'un centre régional d'incubation d'entreprises et la mise en place d'un fonds permettant de financer les entrepreneurs en phase de démarrage avec un ticket d'entrée de 10 000 à 500 000 EUR.

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Indicateurs Pays	Bénin	BF	CV	RCI	Gambie	Guinée	GB	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA	ASS
Population (M hab.) 2018	11,4	19,5	0,6	25,6	2,2	13,3	1,7	18,5	4,5	19,3	16,3	8,0	120,4	992,6
Macroéconomie														
PIB (Mds USD) 2018	10,5	14,2	2,0	43	1,7	11,7	1,5	17,2	5,2	9,2	24	5,4	140,3	1 642,7
PIB / Hab (USD) 2018	915	729	3 563	1 680	745	883	840	927	1 143	477	1 474	670	1 060	1 658
Croissance PIB réel (%) 2018	6,5	6	4,7	7,4	6,6	5,8	3,8	4,9	3	5,2	6,2	4,7	6,3	3
Inflation (%) 2018	1	2,0	1,3	0,3	6,5	9,7	1,4	1,7	3	3	0,5	0,7	1,4	8,5
Finances Publiques														
Déficit public (%PIB) 2018	-4,7	-4,7	-2,7	-4	-6,6	-2	-5	-4,7	1,6	-4,9	-3,4	-3,1	-3,8	-3,7
Dettes publiques (%PIB) 2018	54,6	43	127,7	52,2	83,1	38,7	56,1	36,6	83,9	55,1	64,4	74,6	52,5	48,5
Pression fiscale (%PIB) 2017	13,4	17,8	22,5	16,5	17,2	12,8	11,4	14,8	20,0	14,9	18,7	17,4	16,2	-
Risque Pays ¹	B	C	B	B	-	C	-	D	D	C	B	C	-	-
Echanges														
Balance commerciale 2018 (%PIB)	-11,3	-2,6	-39,0	6,2	-35,5	-5,0	0,8	-4,3	-9,4	-12,0	-12,8	-19,6	-	-
Exportations françaises vers ² (MUSD)	207	283	30	1 334	9	194	5	374	205	170	856	344	3 573	11 015
Importations françaises depuis (MUSD) ²	4	26	0,4	950	0,2	101	3,0	11	43	270	99	18	1380	8 069
Balance courante (%PIB) 2018	-8,9	-7,5	-7	-3,4	-11,5	-16,1	-1,6	-7,3	-18	-16,3	-7,2	-7,9	-6,8	-2,6
Réserves de change (mois d'import) 2018	-	-	5	-	4	3	-	-	5	-	-	-	5	5
Aspects qualitatifs														
IDH (2018) ³	163	183	125	170	174	175	177	182	159	189	164	165	-	-
Doing Business (2019) ⁴	153	151	131	122	149	152	175	145	148	143	141	137	-	-
Environnement des affaires ⁵	C	C	C	B	-	D	-	D	D	C	B	C	-	-

Données : FMI / WEO / article IV ou revues programme sauf indications contraires

¹ Agence de notation COFACE - Estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque

² Trade Map-2017

³ PNUD - Classement sur 188 pays

⁴ Banque mondiale - Classement sur 190 pays

⁵ Agence de notation COFACE - La notation comprend : i) Fiabilité et la disponibilité des comptes des entreprises ; ii) Equité et efficacité du système juridique envers les créanciers ; iii) Qualité des institutions - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque